

Objet : Date Réunion Parents/professeurs 2nd Semestre et mode opératoire Pronote

Pour les réunions parents/professeurs du 2nd semestre, le collège utilisera la prise de rendez-vous par l'intermédiaire de Pronote (Espace « parents » sur le site du collège - <http://www.collegedestcyr.org/>)

Dates de la réunion : Réunion 6^{ème} lundi 28 Mars 2022 de 17h à 19h30.
Réunion 3^{ème} mardi 29 Mars 2022 de 17h à 19h30.
Réunion 4^{ème} lundi 04 Avril 2022 de 17h à 19h30.
Réunion 5^{ème} mardi 05 Avril 2022 de 17h à 19h30.

Veillez trouver ci-dessous le mode opératoire pour paramétrer vos **disponibilités** et **desiderata** pour les réunions parents/professeurs **(la saisie des « disponibilités » et « desiderata » doivent se faire à partir d'un ORDINATEUR)** :

- 1- Rendez-vous **sur l'espace « parents »** du site du collège avec vos codes :
 - a. Aller dans l'icône « rencontre parents/professeurs »
 - b. Sélectionner ensuite « indisponibilités », c'est-à-dire les horaires où vous ne pouvez pas être présent pour la réunion.
 - c. Puis de la même manière dans « desiderata », sélectionnez la manière dont vous souhaitez rencontrer les professeurs (facultative, souhaitée, prioritaire ou ne pas rencontrer)
- 2- Une fois les « indisponibilités » et « desiderata » saisis, le planning de la rencontre sera publié sur Pronote **le vendredi 25 mars 2022.**

Attention :

- **La rencontre ne se fait que sur rendez-vous pris sur Pronote. Si vous n'avez pas pris rendez-vous, vous ne pourrez rencontrer un enseignant que s'il a un créneau de libre.**
- Il est important de bien renseigner pour l'ensemble des professeurs la manière dont vous souhaitez les rencontrer (facultative, souhaitée, prioritaire ou ne pas rencontrer).
- Il est important de bien renseigner les plages horaires où vous ne pouvez pas être présent.
- Veillez à faire attention aux dates de saisie des desiderata. Une fois les dates de saisie des desiderata fermées, c'est Pronote qui va générer les horaires de rendez-vous, et affichera le planning aux parents et aux enseignants (vous ne pourrez donc plus effectuer de saisies).
- ***Si vous n'avez pas vos codes parents, contactez l'administration du collège pour les obtenir.***
- Si vous n'avez pas de connexion internet, nous vous invitons à contacter le collège, qui à votre demande effectuera les saisies de vos indisponibilités et desiderata.
- Une fois la liste des « rendez-vous » parue, pensez à noter ou à imprimer ces rendez-vous avant de venir à la réunion au collège (***ils seront aussi consultables par Pronote d'un smartphone.***)
- **Veillez à respecter les horaires proposés**, afin de garantir la bonne tenue pour tous de la réunion parents/professeurs.

**Renseignements à saisir : Du vendredi 11 mars au jeudi 24 mars 2022 inclus
Une fois cette date passée plus aucune prise de rendez-vous ne pourra se faire.**

Le jour de la réunion, merci de vous présenter muni d'une pièce d'identité.